

Electromécanicien chargé de la maintenance en régie SAR 090

Référence du poste : 848

Famille métier : Maintenance

Métier : Electromécanicien-mécanicien industriel

Emploi : Electromécanicien

Classification de l'emploi : C+

Poste ouvert à : Agent de Maitrise.

AFFECTATION

Direction : Direction du Système d'Assainissement et des Réseaux

Service : SAR-SEM-UIO-SMR-Equipe Pierrelaye

Lieu : PIERRELAYE - 95

DESCRIPTION DU POSTE

Rejoignez la plus grosse usine de traitement des eaux usées en Europe et la 3ème au monde : Le SIAAP ! Fort de ses 1800 agents Le SIAAP, Service Public de l'Assainissement Francilien exploite directement le premier outil industriel de France pour l'assainissement. Pour concilier la qualité, la sureté et l'environnement, notre service public utilise des technologies performantes, équipe ses installations de procédés (systèmes) novateurs, investit dans le renouvellement de ses équipements pour mieux traiter l'eau de 9 millions d'usagers franciliens dans un respect accru de l'environnement.

La Direction du Système d'Assainissement et du Réseau (DSAR) assure l'exploitation, la maintenance et la réhabilitation de l'ensemble des ouvrages de transport des eaux usées du SIAAP. Les sites de la DSAR comprennent un ou plusieurs équipements : de vantellerie, de pompage, d'instrumentation (hauteur d'eau et débit), d'injection de réactifs, de ventilation ; permettant la remonté de ces différentes données vers une supervision centrale.

Sous la responsabilité du chef d'équipe, l'agent aura pour mission de maintenir en bon état l'ensemble des équipements électromécanique de son secteur d'intervention. A ce titre, il assurera la surveillance, la maintenance préventive, corrective et l'entretien de l'ensemble des équipements des sites de son secteur.

Des astreintes sont possibles sur les secteurs Pierrelaye et Nanterre.

Activités principales :

- Maintenir en état les équipements électromécaniques, notamment une station de pompage avec deux modes distincts.
- Réaliser les réglages de mise au point de l'équipement et contrôler son fonctionnement.
- Remplacer des pièces mécaniques / oléiques.
- Maintenir et exploiter des sites de ventilation / désodorisation.
- Réaliser des maintenances de niveau 1 à 3 sur les équipements électriques, de ventellerie, de pompage.
- Effectue les consignations électriques en basse tension et en haute tension.
- Rédiger les comptes rendus d'intervention en GMAO.
- Toute autres tâches permettant d'améliorer l'exploitation, la maintenance ou le fonctionnement global d'un site.

Autres activités :

- Participer à la mise à jour de la base de données de la GMAO.
- Être force de proposition pour améliorer le fonctionnement des sites.
- Participer à l'élaboration de procédures internes.
- Veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Accompagner les entreprises extérieures lors d'intervention particulières (contrôles réglementaires, maintenances externalisées).

Horaires :

- PIERRELAYE (Equipe 3) : 7h30/12h - 13h/16h18
- NANTERRE (Equipe 1 et 2) : 7h30/15h18 (journée continue)

Avantages :

Rémunération attractive,
Formation professionnelle assurée,
Restaurant d'entreprise ou ticket restaurant,
Comité d'actions sociales,
Participation à la mutuelle prévoyance,
Congés + RTT.

PROFILS RECHERCHES

Compétences attendues (part 1) : - Maitrises en mécanique, électromécanique, oléique.

- Notions en électricité, automatisme, instrumentation, exploitation, maintenance.
- Connaissance du milieu de l'assainissement.
- Savoir être : Sens de l'initiative, rigueur et bon relationnel pour travail d'équipe.

Formation initiale : Niveau CAP/BEP/BAC Pro avec une spécialisation en électrotechnique, électromécanique, ou en Génie électrique.

Expérience professionnelle : Expérience similaire recherchée

CANDIDATURE

Date de fin de dépôt des candidatures externes : Jusqu'à recrutement

Poste à pourvoir le : Poste vacant

Contact externe : Stéphane LEBRET
Responsable des Ressources Humaines
Stéphane.lebret@siaap.fr
01 44 75 69 01

Type d'emploi : Permanent

Tous les postes du SIAAP sont ouverts aux personnes en situation de handicap